

POURQUOI UNE NOUVELLE DREAL ?

La nouvelle Direction régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement (DREAL) Bourgogne Franche-Comté, créée début janvier 2016, s'inscrit dans la nouvelle organisation de l'administration territoriale de l'État en région.

LE GOUVERNEMENT A ENGAGÉ EN 2015 UNE PROFONDE MODERNISATION DE SON ACTION TERRITORIALE :

- la loi du 16 janvier 2015 relative à la délimitation des régions, aux élections régionales et départementales et modifiant le calendrier électoral crée 7 nouvelles régions qui se substituent le 1^{er} janvier 2016 aux 16 précédentes régions. La nouvelle région Bourgogne-Franche-Comté est créée.
- la charte de déconcentration du 7 mai 2015 renforce la capacité de l'État à agir efficacement sur les territoires en unifiant son action.
- La Revue des missions dont les conclusions ont été présentées en Conseil des ministres, le 22 juillet 2015 clarifie le rôle et les missions de l'État.

UNE NOUVELLE DREAL BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ POUR :

- garantir un État régional plus efficace ;
- proposer une meilleure articulation des missions entre la DREAL et les DDT (Directions Départementales des Territoires) pour un État départemental plus proche ;
- développer pleinement les outils numériques pour tenir compte des besoins des usagers « connectés » ;
- développer de nouvelles méthodes de travail : davantage de travail collaboratif et modes projet.

EN SAVOIR PLUS



Rendez-vous sur

WWW.BOURGOGNE-FRANCHE-COMTE@DEVELOPPEMENT-DURABLE.GOUV.FR

DIRECTEUR

Thierry VATIN

- ▶ DIRECTEURS ADJOINTS
Hugues DOLLAT
Marie RENNE
Florence LAUBIER
Eric GUERIN
- ▶ DIRECTRICE DE CABINET MODERNISATION-RÉFORME
Marie-Pierre COLLIN-HUET
- ▶ DIRECTEUR DE PROJETS STRATÉGIQUES TRANSVERSAUX
Sébastien CROMBEZ
- ▶ DIRECTRICE DE PROJET TRANSFRONTALIER
Sandrine PIVARD
- ▶ DIRECTEUR DE PROJET IMMOBILIER-PROJET VIOTTE
Yvan GOBET
- ▶ MISSION QUALITÉ
Delphine GIRARD
- ▶ MISSION COMMUNICATION
Fabien GRANGE

UNITÉS DÉPARTEMENTALES

UD HAUTE-SAÔNE - CENTRE ET SUD DOUBS (70/25)
Eric FLEURENTIN (chef d'UD)

UD TERRITOIRE DE BELFORT - NORD DOUBS (90/25)
Yvan BARTZ (chef d'UD)

UD DU JURA (39)
Pierre CHRISMENT (chef d'UD)

UD = UNITÉ DÉPARTEMENTALE

UD DE CÔTE-D'OR (21)
Alain SZYMCZAK (chef d'UD)

UD DE SAÔNE-ET-LOIRE (71)
Patrice CHEMIN (chef d'UD)

UD NIÈVRE / YONNE (58/89)
Philippe WATTIAU (chef d'UD)

ORGANIGRAMME DREAL BOURGOGNE - FRANCHE-COMTÉ

SECRETARIAT GÉNÉRAL

Chef de service régional
Jean-Marie ROUX

AFFAIRES JURIDIQUES - COMMANDE PUBLIQUE

RESSOURCES HUMAINES

FINANCES

INFORMATIQUE - SYSTÈMES D'INFORMATION - LOGISTIQUE

SERVICE DÉVELOPPEMENT DURABLE - AMÉNAGEMENT

Chef de service régional
Arnaud BOURDOIS

CONNAISSANCE

AMÉNAGEMENT

ÉVALUATION ENVIRONNEMENTALE

DÉMARCHES DE DÉVELOPPEMENT DURABLE

SERVICE BIODIVERSITÉ EAU PATRIMOINE

Chef de service régional
Hugues SORY

BIODIVERSITÉ

TERRITOIRES - SITES ET PAYSAGES

HYDROMÉTRIE - GESTION QUANTITATIVE

EAU ET MILIEUX AQUATIQUES

SERVICE PILOTAGE RÉGIONAL MOYENS

Chef de service régional
Isabelle LOMBARD

APPUI AU PILOTAGE RÉGIONAL

ACCOMPAGNEMENT SOCIAL

SUPPORTS INTÉGRÉS

GPEEC - FORMATION

MISSION RÉGIONALE CLIMAT AIR ENERGIE

Chef de service régional
Didier SOULAGE

RÉGULATION AIR ET ENERGIE

COORDINATION DES POLITIQUES ÉNERGIE CLIMAT

SERVICE LOGEMENT, CONSTRUCTION STATISTIQUES

Chef de service régional
Renaud DURAND

LOGEMENT SOCIAL ET POLITIQUES SOCIALES

STATISTIQUES - ÉTUDES HABITAT

POLITIQUE DE LA CONSTRUCTION EFFICACITÉ ÉNERGÉTIQUE

PARC PRIVÉ

SERVICE PRÉVENTION DES RISQUES

Chef de service régional
Corinne SILVESTRI

RISQUES NATURELS OUVRAGES HYDRAULIQUES

RISQUES CHRONIQUES

PILOTAGE - MODERNISATION ICPE

RISQUES ACCIDENTELS

SERVICE TRANSPORTS MOBILITÉS

Chef de service régional
Michel QUINET

FINANCE-ACHAT PUBLIC

RÉGULATION DES TRANSPORTS

INTERMODALITÉ DÉPLACEMENTS

MAÎTRISE D'OUVRAGE ROUTIÈRE

LA DREAL DANS VOTRE QUOTIDIEN :

dans vos transports
pour une mobilité et des infrastructures toujours plus durables.

pour aménager et développer durablement votre grande région
au travers de l'évaluation environnementale, les grandes politiques d'aménagement (ScOT, PLUi), la connaissance et les démarches territoriales de développement durable.

pour préserver les ressources naturelles, les patrimoines naturels et paysagers, la biodiversité et la ressource en eau.

pour vous protéger contre les risques technologiques, naturels, hydrauliques.

être au cœur des politiques du logement (social, parc privé, statistiques) et promouvoir les constructions les plus durables et à la meilleure performance énergétique.

prendre en compte le caractère transfrontalier de la nouvelle grande région : le Doubs Franco-Suisse.

porter la transition énergétique au cœur de votre région pour une réduction des émissions de gaz à effet de serre, la diversification de notre modèle énergétique, la montée en puissance des énergies renouvelables, l'amélioration de la qualité de l'air, et ainsi favoriser la croissance verte.

assurer certaines missions toujours plus en proximité par l'action des unités départementales (prévention des risques technologiques, police des mines et carrières et contrôle technique des véhicules).

UNE NOUVELLE DREAL DE NOUVELLES ÉNERGIES POUR LA BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ



Je suis très heureux de vous présenter l'organisation de la nouvelle Direction régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement (DREAL) Bourgogne-Franche-Comté, créée début janvier 2016.

Même si nos missions ne changent pas sur le fond, nous avons pensé cette nouvelle DREAL comme une véritable nouvelle organisation. Il ne s'agissait pas simplement de juxtaposer nos 2 anciennes directions régionales.

Vous le constaterez, la nouvelle DREAL Bourgogne-Franche-Comté est organisée sur 2 sites principaux, répartissant ainsi ses missions par grands blocs de compétence de part et d'autre de ces deux sites pour une meilleure gestion et une mutualisation accrue de nos compétences.

Cette nouvelle organisation se veut donc plus efficiente grâce à un management rénové avec la consolidation du mode projet et du travail collaboratif pour toujours plus de transversalité.

Une nouvelle organisation qui innove également avec la mise en place de l'expérimentation du travail en sites distants pour limiter autant que faire se peut les mobilités géographiques ou fonctionnelles des agents. Notre nouvelle DREAL trouve donc parfaitement sa place dans le nouvel Etat régional plus efficace, plus moderne et plus lisible.

Nul doute que ses agents continueront d'œuvrer au quotidien à la réussite de la transition énergétique et écologique de la nouvelle grande région.



THIERRY VATIN
Directeur régional



PRÉFET
DE LA RÉGION
BOURGOGNE-
FRANCHE-COMTÉ

UNE NOUVELLE DREAL DE NOUVELLES ÉNERGIES POUR LA BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ

Au 1^{er} janvier 2016, les missions de la nouvelle DREAL ne changent pas sur le fond. Elles s'exercent à une nouvelle échelle avec une nouvelle organisation.

Une nouvelle échelle : la Bourgogne-Franche-Comté avec 8 départements et son caractère transfrontalier (Doubs Franco-Suisse)

Une nouvelle organisation : les missions de la nouvelle DREAL sont

réparties sur les 2 sites principaux (Besançon et Dijon) par grands blocs de compétences. Il s'agit d'aller au-delà de la simple juxtaposition en miroir des deux anciennes DREAL.

Une plus forte spécialisation des métiers, une meilleure gestion et une mutualisation accrue des compétences.

Un management rénové : la consécration du mode projet et du travail collaboratif, l'expérimentation du travail en sites distants - TSD (ou permettre aux agents de ne pas changer de résidence géographique même si l'organigramme cible prévoit la localisation de leur poste sur l'autre site).



QUELQUES CHIFFRES CLÉS DE LA NOUVELLE DREAL

- 506** agents dont 52 % de femmes et 48 % d'hommes
- 10** implantations territoriales
- 7** services régionaux, dont 5 services métiers
- 3** missions dont la nouvelle mission Climat Air Énergie
- 6** unités départementales (dont 3 sont bi-départementales)

CHIFFRES CLÉS DE LA GRANDE RÉGION

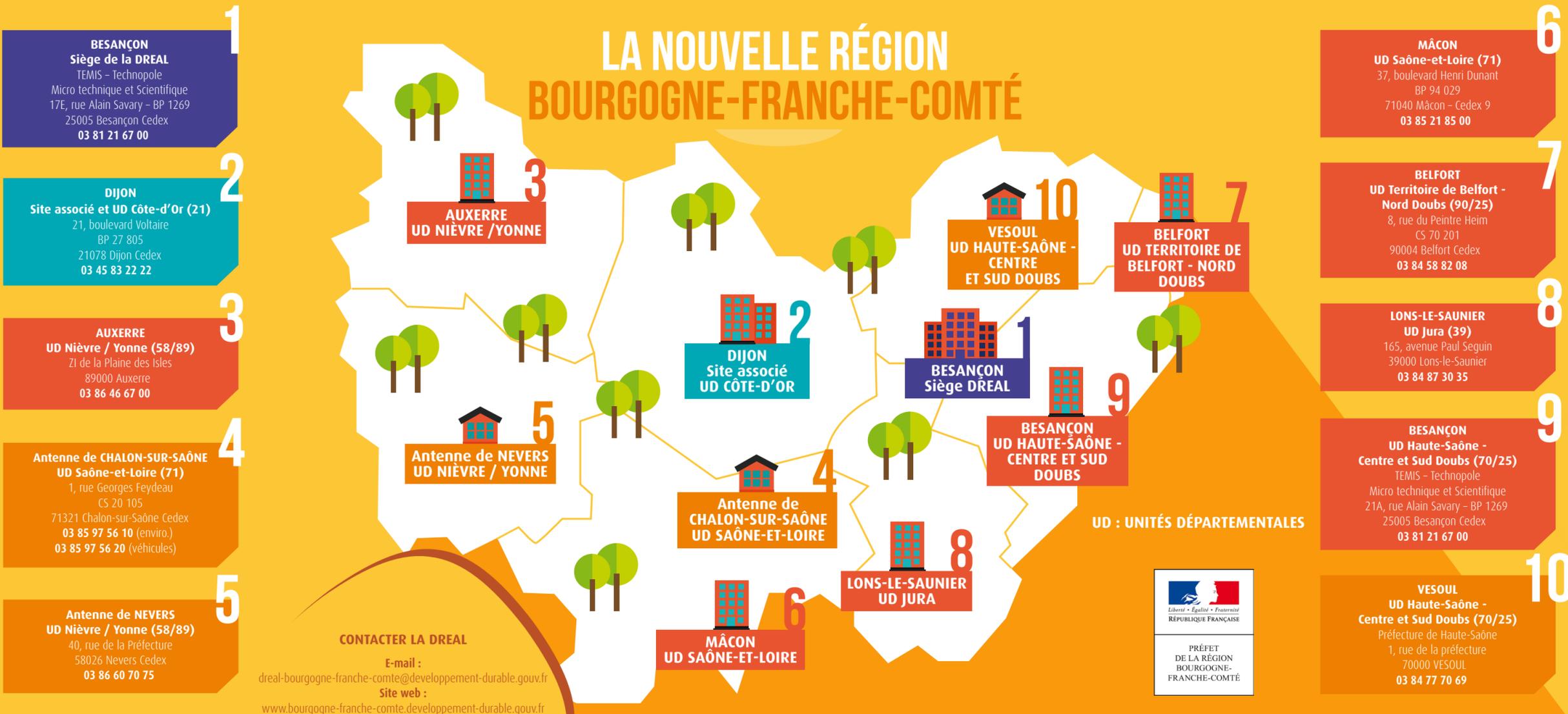
- 2 822 000** habitants
- 47 802** km²
- 59** hab/km²
- 72,6** milliards d'euros (PIB)

DÉMARCHE QUALITÉ



VISER
LA NOUVELLE CERTIFICATION
ISO 9001 : 2015

LA NOUVELLE RÉGION BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ



RÉUSSIR LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE DE LA BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ

- contribuer à renforcer l'indépendance énergétique de la France et à lutter contre le changement climatique ;
- développer les énergies renouvelables en valorisant les ressources de nos territoires ;
- rénover les bâtiments pour économiser l'énergie, faire baisser la facture des ménages tout en créant des emplois ;
- développer les transports propres pour améliorer la qualité de l'air et protéger la santé des habitants ;
- promouvoir l'économie circulaire de la conception des produits à leur recyclage ;
- simplifier et clarifier les procédures pour gagner en efficacité et en compétitivité ;
- agir ensemble : citoyens, entreprises, territoires et services de l'État ;
- financer et accompagner la transition énergétique.

LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE pour la CROISSANCE VERTE

UNE DREAL EXEMPLAIRE : PLAN ADMINISTRATION EXEMPLAIRE (PAE)

- Lancer une démarche Responsabilité Sociétale des Organisations (RSO) pour la nouvelle DREAL**
- Réduire son empreinte carbone** : plan de déplacement d'établissement (PDE), parc de véhicules à plus faibles émissions en CO₂ (électriques et hybrides)
- Des bâtiments plus économes et durables** : ex. du site Voltaire (Dijon) qui est raccordé au réseau de chaleur urbain
- Favoriser l'insertion de travailleurs handicapés**
- Former des apprentis sur les sites de Dijon et Besançon afin de prendre toute notre part à l'objectif « 4000 apprentis dans la Fonction Publique »**

CONTACTER LA DREAL
E-mail : dreal-bourgogne-franche-comte@developpement-durable.gouv.fr
Site web : www.bourgogne-franche-comte.developpement-durable.gouv.fr

